

Compte-rendu de la réunion plénière du 26 Juin 2019 du Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas

Palais de la Femme, 94 rue de Charonne

Rappel de l'ordre du jour :

1. Commission Sécurité : exposé et présentation d'un vœu
 2. Commission Culture : édition BARZAR TS du 15 au 22 novembre 2019.
 3. Commission Solidarité : exposé et présentation de trois vœux
 4. Commission Transports : exposé et vote d'une dépense d'investissement
 5. Commission Végétalisation : Les projets du budget participatif des années précédentes
-

Mot d'accueil par Juliane CHARTON, Directrice adjointe du Palais de la Femme :

Nous sommes très heureux d'accueillir la plénière de Conseil de quartier ce soir. Je trouve très bien que ces temps de citoyenneté puissent s'effectuer dans des centres d'hébergement comme le nôtre.

Le Palais de la Femme est un établissement de la Fondation de l'Armée du Salut. C'est un établissement emblématique acquis au début du XX^{ème} siècle et dont plusieurs espaces sont classés aux Monuments Historiques

Aujourd'hui il s'agit d'un centre d'hébergement qui accueille environ 450 personnes. Des personnes seules (hommes/femmes) mais également des femmes accompagnées de leurs enfants. Le Palais est divisé en plusieurs services : des services de logements accompagnés, des services d'hébergement, un nouveau service de jeunes majeurs isolés.

Nous serons toujours ravis de vous accueillir ici pour vous réunir et trouver les leviers afin que les résidents y participent également

1. Commission sécurité

Marianna MENDZA, conseillère de quartier : Le dossier sécuritaire est un gros sujet dans le 11^{ème}. Les agressions, vols, cambriolages ont beaucoup augmenté cette dernière année. Nous assistons à une hausse de 25% de plaintes dans le 11eme. Quelles solutions avons-nous pour lutter contre ce problème ?

Quatre conseils de quartier de l'arrondissement se sont liés pour porter un vœu commun auprès du Conseil d'arrondissement. Le Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas a souhaité s'engager dans cette démarche.

Habitante : Nous sommes dans un triangle République-Nation-Bastille et il y a beaucoup trop de défilés de manifestants. Pouvons-nous les diminuer ?

Marianna MENDZA : Le 27 mai, les Conseils de quartier ont rencontré François VAUGLIN et son adjoint à la sécurité Stéphane MARTINET, le commissaire de police du 11^{ème}, ainsi que la responsable de la DPSP (Direction de la Protection, de la Sécurité et de la Prévention de la Ville de Paris) dans le 11^{ème}. Nous avons balayé tous les sujets de l'arrondissement concernant la sécurité.

Vœu relatif au rôle des Commissions Sécurité

Considérant :

- Que les Conseils de quartier ont été instaurés afin, notamment, de faire vivre la démocratie participative de proximité et de transmettre à la municipalité les avis consultatifs sur les sujets intéressant les habitants des quartiers, et faire débat sur toutes les questions intéressant la population.

Considérant :

- Que la situation sécuritaire dans notre arrondissement se dégrade.

Considérant :

- Le constat d'un manque d'intervention des services de police.

Considérant :

- Que les conseils de quartier sont unanimement préoccupés par la situation actuelle.

Le conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas émet le vœu :

D'être systématiquement associés aux réunions du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du XI^{ème} Arrondissement.

Jacques LEFORT, conseiller d'arrondissement de l'opposition : Nous avons débattu le vœu hier en Conseil d'arrondissement et il a été rejeté par tous sauf par Les Républicains.

Pierre Japhet, Adjoint au Maire en charge des Transports et des déplacements, référent du Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas : Lors du Conseil d'arrondissement nous avons rejeté ce vœu car les Conseils de quartier n'ont pas vocation à être systématiquement associé aux réunions avec le commissariat. Néanmoins, il est prévu une réunion par semestre avec tous les acteurs de la Prévention et de la Sécurité du 11^{ème} arrondissement dont le Conseil de quartier. Cela est acté.

Le vœu est adopté

2. Commission Culture : édition BARZARTS du 15 au 22 novembre 2019

Michèle PRISER, conseillère de quartier : La commission Culture organise depuis deux ans conjointement avec le Génie de la Bastille et la MJC Mercœur un évènement artistique et culturel, « Barzarts », qui met à l'honneur des artistes-peintres professionnels et amateur dans différents bars du quartier.

Nous souhaiterions pour cette année une signalisation plus importante pour l'évènement. Aussi nous demandons un budget de 500€ pour l'achat de 6 panneaux en bois sur notre budget d'investissement.

Les artistes sont actuellement en cours d'identification pour cette édition.

Le vote du budget est adopté.

3. Commission Solidarité : exposé et présentation de trois vœux

Nous travaillons régulièrement avec les autres commissions solidarité de l'arrondissement au travers de la commission SOLEX

Nous allons vous présenter 3 vœux qui ont été aussi discutés dans les autres Conseils de quartier.

Vœu sur la mobilité :

Comme suite au vœu que nous avons proposé en 2016 et qui a été voté par le conseil d'arrondissement concernant l'accessibilité des personnes handicapées ou âgées à mobilité réduite habitant des immeubles sans ascenseur, vœu qui a été étudié lors du conseil local du handicap sans que des solutions soient trouvées à ce problème

Nous demandons à la mairie du 11eme de transmettre ce sujet à la mairie de paris que ce sujet fasse l'objet d'un appel à projet dans le cadre de la stratégie parisienne « Handicap inclusion accessibilité universelle » ainsi que dans le « schéma parisiens seniors à paris »

Nous rappelons l'importance de rompre la solitude des personnes isolées par un handicap et que la solution ne peut être « qu'aller vers » mais de leur donner la possibilité de participer à la vie culturelle et sociale de leur arrondissement surtout que des moyens technologiques existent certainement pour pallier à ces difficultés

Le vœu est adopté

Pierre JAPHET : Michèle PRISER est très attachée à ce sujet, qui le mérite bien, et effectue un gros travail pour trouver les solutions adéquates. Nous avons rencontré Mme Galla BRIDIER, l'Adjointe d'Anne HIDALGO en charge des Séniors, pour évoquer ce sujet.

Une solution technologique existe pour favoriser la mobilité des personnes âgées et en situation de handicap : le scalamobile.

C'est un monte-escalier qui permet, accroché au fauteuil roulant, de monter les escaliers de manière tout à fait sécurisée. C'est adaptable à tous les types d'escaliers. Il résout le problème du portage par un agent qui est trop difficile pour une personne.

Lors de la dernière réunion du Conseil Local du Handicap, il y avait un agent du PAM avec qui nous avons discuté et qui était très intéressé par ce dispositif de scalamobile. Il s'est engagé à être notre ambassadeur sur ce sujet au PAM.

La Ville de Paris doit repasser un marché en intégrant ce type de service ce qui est le sens de ce vœu.

Vœu sur la mise à l'abri des personnes à la rue :

Au regard du bilan positif de la mise à l'abri dans la salle Jean Aicard des personnes à la rue cet hiver (20 personnes) une seule personne est retournée à la rue après la fermeture en mars

Nous demandons que cette opération soit renouvelée de novembre à mars 24heures sur 24

Que cette mise à l'abri ne soit pas soumise au plan grand froid et donc à une gestion au thermomètre

Nous demandons également à avoir connaissance du suivi de la recherche d'autres lieux dans le 11eme qui avait été annoncé dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.

Juliane CHARTON : Depuis quelques années, ce sont les équipes du Palais de la Femme qui s'occupent de la gestion de la salle Jean Aicard. Nous avons pour principe de ne remettre personne à la rue. La personne que vous avez nommée dans votre présentation du vœu a eu plusieurs propositions d'orientation a toutes refusées.

Le vœu est adopté

Pierre JAPHET : La salle Jean Aicard accueille des activités associatives tout au long de l'année et même si nous assumons chaque année de perturber leurs organisations pour mettre à l'abri des personnes en difficulté, nous souhaitons tout de même réduire au maximum ces désagréments. Malgré les équipements installés pour accueillir le plus dignement possible les personnes en situation de précarité en cas de déclenchement du plan Grand Froid, cette mise à l'abri doit donc répondre à des circonstances exceptionnelles.

Il faut par ailleurs rappeler que si une personne est retournée à la rue en mars, le SIAO a bien fait une proposition d'hébergement aux 20 personnes ayant été accueillies à Jean Aicard cet hiver ; cette personne a en effet préféré décliner la proposition qui lui a été faite.

Toutefois, et comme il en est fait mention dans le vœu et à la demande de Madame la Maire de Paris, nous sommes actuellement en recherche active de locaux inoccupés permettant d'accueillir des personnes sans domicile fixe le plus rapidement possible, sans avoir à attendre le déclenchement du plan Grand Froid. Cela s'inscrit dans la volonté renouvelée chaque année de la Ville de Paris de mobiliser le plus de places possibles. C'est grâce à cette mobilisation que le CHU du 56 avenue Parmentier, géré par l'association AMLI, a pu ouvrir ses portes au printemps dernier dans notre arrondissement.

Nous travaillons actuellement à l'ouverture d'un accueil de jour pour les familles à la rue qui serait installé à la place d'un ancien club sénior (21, passage Ménilmontant). À noter que l'ouverture d'un centre d'hébergement n'est pas possible dans ce lieu qui ne remplit pas les conditions en termes d'espace pour que des personnes y vivent de manière pérenne.

Ce local jouxtant une résidence pour personnes âgées, il est nécessaire de scinder le bail en deux pour permettre la mise en place de ce projet : la RIVP, propriétaire du local, et le CASVP, le locataire, travaillent actuellement à cela afin que l'on puisse confier la gestion de ce local à une association qui aurait pour mission de mettre en place une occupation multiple du lieu : accueil de jour en semaine et cuisine partagée le soir et/ou le week-end (le projet de cuisine partagée étant issu du Budget participatif 2015 et porté par le Conseil citoyen).

Vœu sur l'ouverture du TEP avenue Philippe-Auguste l'été :

Nous demandons la mise à disposition au cours des vacances scolaires d'été de TEP avenue Philippe Auguste en tant que terrain récréatif avec une ouverture 7j/7

Michèle PRISER : Cet endroit a été ouvert les années précédentes pour les jeunes. Nous demandons une nouvelle signalisation pour indiquer l'ouverture du lieu à tous.

Pierre Japhet : Chaque année le Maire demande à la DJS le maintien de l'ouverture de l'équipement et du TEP sur l'ensemble de la période estivale. Cette année encore il a réitéré cette demande auprès des services.

Le vœu est adopté

Ghislaine Nicolle, conseillère de quartier : Je voulais vous faire un point d'information sur la bagagerie, rue Oberkampf. Depuis le 2 mai dernier, la bagagerie est ouverte tous les jours. Nous avons à présent 60 casiers. La laverie ne sera ouverte qu'après le déblocage de la subvention auprès de l'association Onze Mille Potes.

L'ascenseur est toujours bloqué ce qui rend difficile le déplacement des personnes à mobilité réduite. L'association Opélia occupera le deuxième étage en proposant des activités pour les personnes à la rue.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour nous aider à tenir la bagagerie.

4. Commission Transport : exposé et vote d'une dépense d'investissement

Nicole SUAVET, conseillère de quartier : Il y a beaucoup de travaux dans notre secteur en matière de transports, de stationnement et de circulation.

La modification des sens de circulation bouleverse la vie du quartier avec de nouveaux embouteillages.

Nous souhaitons nous atteler à la protection des piétons sur les trottoirs et lors de traversée piétonne. La réfection des trottoirs est hors de notre budget mais nous souhaitons installer, comme le Conseil de quartier Belleville-Saint Maur, un radar pédagogique sur le trottoir pair de la rue de Charonne, entre la rue Léon Frot et la rue de la Petite Pierre, là où se tiennent régulièrement des rodéos de moto.

Par ailleurs, nous nous associons à une initiative du Conseil de quartier Léon Blum – Folie-Régnault à propos du vœu qu'ils ont porté et par la suite voté en Conseil d'Arrondissement sur la communication entre les services de la RATP, les services municipaux lorsque des modifications de circulation et des changements d'arrêt de bus ont lieu.

La RATP nous a répondu que sa communication était conforme à la charte signée avec Ile-de-France Mobilités mais, de fait, cette communication est insuffisante et invisible

Habitante : Pourquoi avoir privilégié un radar pédagogique et pas un radar classique ? Et quel est son prix ?

N. SUAVET : Ce dispositif semble relativement efficace. Parler de pédagogie cela passe mieux que l'amende. Le radar coûte environ 2000€

Pierre JAPHET : La pose de radars classiques, verbalisateurs, relève de la compétence de l'État, il ne s'agit pas d'une compétence municipale. Il y a des projets de vidéo-verbalisation pour répondre à ce type de problème de rodéo.

Habitante 2 : Il n'y a que la verbalisation qui fonctionne le reste ne sert à rien.

La dépense pour l'achat d'un radar pédagogique est votée.

Le Conseil de quartier apporte également par un vote à l'unanimité son soutien au vœu relatif à la communication entre la RATP, les services municipaux et les usagers adopté par le Conseil de quartier Léon Blum - Folie-Régnault en février 2019.

Pierre JAPHET : Ce vœu-là n'était pas inscrit à l'ordre du jour et le règlement ne permet pas de voter un vœu qui n'est pas inscrit à l'ordre du jour.

Nous travaillons sur une communication plus précise et immédiate lorsque des modifications de trajets sont mises en place par la RATP.

Michèle PRISER : Nous avons fait une action auprès des habitants du quartier et ce sujet est revenu très régulièrement dans la parole des habitants.

5. Commission Végétalisation : Les projets du budget participatif des années précédentes

Jean-Baptiste INGOLD, conseiller de quartier : Le Budget participatif mis en place par la Ville de Paris a permis le vote d'un certain nombre de projets notamment celui de créer des composts de quartier dans le 11^e arrondissement.

La végétalisation du boulevard Voltaire a été votée et a permis la création d'une trentaine de jardinières entre Nation et République. La végétalisation des pieds d'arbres du 11^e a aussi été votée.

Pour les projets non-réalisés la Mairie nous invite à réaliser des permis de végétaliser. Néanmoins, nous constatons un certain nombre d'abandons de ces parcelles pour cause d'accès à l'eau, incivilités et vols.

La Ville a mandaté Vergers Urbains, une association, pour aider les habitants dans leurs démarches de végétalisation ailleurs dans Paris.

Nous pourrions créer beaucoup d'espaces en mobilisant les habitants. Nous proposons que le budget du projet voté en 2016 soit préférentiellement utilisé dans des chantiers participatifs.

Nous demanderions aux personnes des permis de végétaliser leurs besoins pour l'aménagement de leurs espaces.

Habitante : Remettre des arbres là où il y a du béton est-ce une bonne chose ? Des fleurs oui, mais un arbre ?

Jean Baptiste INGOLD : Quels sont les endroits où des arbres pourraient être replantés ?

Jacques LEFORT : C'est important d'avoir une ville fleurie et arborée. Mais parfois cela rate et les souches deviennent des friches de dépôts d'ordure. Quel pourrait être le traitement convenable de ces pieds d'arbres ?

Joëlle MOREL, Conseillère de Paris, conseillère d'arrondissement en charge des espaces verts, de la biodiversité et du Plan Climat : Concernant les pieds d'arbres il faut savoir que plus de 550 demandes permis de végétaliser ont été enregistrées dans le 11^{ème} depuis 2015, et nous en avons accordés près de 400. Sur ceux-là il y a un certains nombres d'abandonnés, environ 140. Il y a certainement un meilleur accompagnement à avoir sur ces sujets et bien comprendre leurs difficultés.

À propos des projets du Budget participatif, le projet voté en 2016 d'une somme de 120 000€ n'a pas encore été réalisé. L'enveloppe du projet pourrait être utilisée pour un meilleur accompagnement des porteurs de projets de végétalisation.

À propos des projets de végétalisation « Tout Paris », plusieurs concernaient le 11^{ème}, notamment les kiosques dans les squares, ou encore « Cultiver dans les écoles », et « Du vert à tous les étages » avec la bibliothèque Faidherbe.

Le jardin partagé du square de la Roquette a également été créé grâce au Budget participatif, avec le projet « Cultiver en ville ».

Nous bataillons avec les services pour trouver des endroits pour planter des arbres, peu nombreux à cause des réseaux souterrains, etc.

Questions des habitants :

Une habitante : Le square Colbert n'est pas ouvert aux mêmes horaires que les autres et c'est vraiment dommage. Que pouvons-nous faire ?

Joëlle MOREL : C'est une habitude prise depuis longtemps par les habitants et nous allons reposer cette question pour laquelle il va falloir y répondre et pour que les enfants de la maternelle puissent y avoir accès.

Michèle PRISER : Il faut absolument qu'à la rentrée nous déposions un vœu en ce sens.